

Maître Céline REGY membre de la SCP LABROUSSE - REGY - ARMAND et associés,
Avocat au Barreau de Tulle, demeurant 2 rue Souham 19000 TULLE – Tél. : 05 55 20 77 77
Maître Aurélie PINARDON membre du CABINET ACCENSE PROCEDURES
Avocat au Barreau de BRIVE 56 Avenue Jean Jaurès 19100 BRIVE – Tél. : 05 55 24 35 59

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En un lot au plus offrant et dernier enchérisseur

MAISON

**Située Commune de LE LONZAC (19470),
17 Rue François Bretnolle, cadastré section AI n°55, (03 a 30 ca),**

AUDIENCE D'ADJUDICATION

Vendredi 18 septembre 2026 à 10h00

A l'audience du Juge de l'Exécution statuant en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de TULLE (19) siégeant au Palais de Justice de ladite ville, 9 Quai Gabriel Péri 19000 TULLE. Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire devant lequel la vente est poursuivie.

MISE A PRIX : 22.500 €
(VINGT DEUX MILLE CINQ CENT EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Le cahier des conditions de vente peut être consulté sans frais au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de TULLE ou au Cabinet de Maître Céline REGY.

Les frais de poursuite de vente et de remise proportionnelle seront payables par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître REGY, qui pourra être chargée d'enchérir, ainsi que tous les avocats inscrits au Barreau de TULLE.

Les visites de l'immeuble seront organisées par la SAS CJ-REC, Huissiers de Justice à TULLE, aux dates suivantes :

Mercredi 09 septembre 2026 de 14h00 à 16h00

Mercredi 16 septembre 2026 de 14h00 à 16h00

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître REGY, qui pourra être chargée d'enchérir, ainsi que tous les avocats près le Tribunal Judiciaire de TULLE.